

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 287/99

ÉFAI – 990833 – AMR 51/179/99

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES DE TORTURE OU DE MAUVAIS TRAITEMENTS

ÉTATS-UNIS
(VIRGINIE)

Perry Connor, blanc
Phillip Cordova, hispano-américain, 42 ans
Julian Fuentes, hispano-américain
Joseph Saavedra, hispano-américain
Raymond Tahod
et les autres détenus incarcérés à la prison d'État de Wallens Ridge

Londres, le 3 novembre 1999

Amnesty International est préoccupée par les allégations selon lesquelles des détenus ont été soumis à des violences physiques et psychologiques par des gardiens à la prison d'État de Wallens Ridge, établissement pénitentiaire de très haute sécurité situé en Virginie. Si l'Organisation n'est pas en mesure de se prononcer sur la véracité de ces informations, elle constate qu'elles font écho à de précédentes allégations similaires concernant un autre établissement de très haute sécurité de cet État (voir ci-après). Elle estime qu'une enquête doit être ouverte de toute urgence sur ces informations et que les détenus ayant formulé ces allégations doivent être protégés contre d'éventuelles représailles de la part des gardiens.

Phillip Cordova, qui a été récemment transféré d'une prison du Nouveau-Mexique à Wallens Ridge, a déclaré devant un tribunal le 29 octobre 1999 que le jour de son arrivée dans cet établissement pénitentiaire de très haute sécurité, le 25 septembre, alors qu'il était entravé, des gardiens l'avaient battu de manière répétée et lui avaient infligé des décharges électriques à l'aide de pistolets incapacitants à aiguillons. Au cours de cette audience, qui doit reprendre le 3 novembre devant le *First Judicial District Court* (tribunal de la première circonscription judiciaire) de Santa Fe, au Nouveau-Mexique, il a également affirmé avoir été victime d'un simulacre de sodomie de la part des gardiens, qui avaient utilisé à cet effet la tige métallique employée pour relier derrière leur dos les menottes des prisonniers aux fers qui leur entravent les pieds.

Phillip Cordova et d'autres détenus affirment que ces mauvais traitements font partie du « *bizutage* » réservé aux nouveaux venus à Wallens Ridge, qui a ouvert ses portes en avril 1999. Selon eux, les gardiens entretiennent un climat de peur par des mesures arbitraires et punitives, notamment en sélectionnant au hasard des prisonniers qui sont passés à tabac pendant la nuit. Ils soutiennent en outre que certains détenus se sont vu refuser leur prise en charge médicale et que d'autres s'abstiennent de demander des soins de crainte de représailles. Les prisonniers affirment également avoir été privés de sommeil, la lumière demeurant allumée vingt-quatre heures sur vingt-quatre, injuriés, notamment en des termes racistes, et menacés de violence.

D'autres personnes incarcérées au Nouveau-Mexique avant d'être transférées à Wallens Ridge ont formulé des allégations similaires faisant état de torture ou d'autres formes de mauvais traitements. Ainsi, Perry Connor, a déclaré avoir été soumis à des décharges électriques dans les testicules à l'aide d'un pistolet incapacitant à aiguillon, tandis que Joseph Saavedra, Raymond Tahod et Julian Fuentes ont soutenu avoir été battus et/ou électrocutés à l'aide d'armes du même type. Au moins un de ces prisonniers a déclaré que ces chocs électriques avaient provoqué chez lui une défécation incontrôlable. L'administration pénitentiaire du Nouveau-Mexique a ouvert une première enquête sur ces allégations, mais n'en a pas rendu publics les résultats.

Phillip Cordova est actuellement détenu au Nouveau-Mexique pour les besoins de l'audience. Les autres prisonniers, dont ceux nommés ci-dessus, se trouvent toujours à Wallens Ridge. Les détenus du Nouveau-Mexique figuraient parmi un groupe de quelque 120 prisonniers transférés de l'établissement pénitentiaire du comté de Guadalupe, situé à Santa Rosa, dans cet État, à la suite d'une émeute au cours de laquelle un gardien avait été tué dans cet établissement en août.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Depuis la fin des années 80, un nombre croissant d'États ont construit des quartiers de très haute sécurité. Ceux-ci sont conçus pour placer à l'isolement de manière prolongée des prisonniers que les autorités considèrent comme des éléments trop perturbateurs ou trop dangereux pour être incarcérés avec les autres détenus des quartiers de haute sécurité. Amnesty International reconnaît qu'il est parfois nécessaire d'isoler des prisonniers dangereux, mais elle est préoccupée par le fait que les conditions de vie dans les quartiers de très haute sécurité sont à bien des égards contraires aux normes internationales, étant même assimilables dans certains cas à des traitements cruels, inhumains ou dégradants. Les détenus y passent généralement vingt-deux à vingt-quatre heures par jour, enfermés seuls dans des cellules exiguës ; or l'isolement prolongé dans des conditions de stimulation sensorielle réduite peut provoquer des troubles physiques et psychologiques graves.

En janvier 1999, Amnesty International a adressé un courrier à l'administration pénitentiaire de la Virginie, consacré aux allégations selon lesquelles des armes envoyant des décharges électriques étaient utilisées de manière abusive dans la prison d'État de Red Onion, l'autre établissement pénitentiaire de très haute sécurité de la Virginie, qui accueille des détenus depuis juillet 1998 (voir le rapport intitulé *États-Unis. La ceinture neutralisante : un moyen de contrôle d'une extrême cruauté* [Index AI : AMR 51/54/99R, juin 1999]). Des détenus y ont apparemment été victimes de chocs électriques, infligés pour intimider les nouveaux arrivants ou pour punir des infractions mineures au règlement de la prison ou des propos insolents.

Les dispositifs incapacitants permettant d'envoyer des décharges électriques sont portables, faciles à utiliser et capables d'infliger de vives douleurs sans laisser de marques visibles sur le corps. Amnesty International estime par conséquent qu'ils sont tout particulièrement susceptibles d'être utilisés de manière abusive par des représentants de la loi dénués de scrupules. L'Organisation a appelé les autorités à suspendre l'utilisation de toutes les armes permettant d'envoyer des décharges électriques jusqu'à ce qu'une enquête rigoureuse, indépendante et impartiale sur leur emploi et leurs effets ait été menée sur l'ensemble du territoire américain.

ACTION RECOMMANDÉE : fax / lettre exprès / lettre par avion (en anglais, en français ou dans votre propre langue) :

Rédigez vos appels en utilisant vos propres mots et en vous inspirant des recommandations qui figurent ci-après.

– dites-vous préoccupé par les allégations selon lesquelles des prisonniers récemment transférés du Nouveau-Mexique à la prison d'État de Wallens Ridge ont été victimes de mauvais traitements, notamment de passages à tabac et de décharges électriques infligées arbitrairement à l'aide de pistolets incapacitants à aiguillons (vous pouvez également mentionner les allégations similaires récemment formulées par des détenus incarcérés à la prison d'État de Red Onion) ;

– soulignez que les autorités sont tenues de veiller à ce que tous les détenus soient incarcérés dans des conditions respectant la dignité de l'être humain, y compris ceux qui sont considérés comme des éléments perturbateurs ou dangereux ;

– demandez instamment qu'une enquête indépendante soit ouverte sans délai sur ces allégations et, si elles se révèlent fondées, que tout fonctionnaire s'étant rendu responsable de torture ou de toute autre forme de mauvais traitements en violation des normes internationales soit traduit en justice ;

– cherchez à obtenir l'assurance que tous les prisonniers seront protégés contre toute forme de mauvais traitements ou de représailles de la part des gardiens, et qu'ils pourront bénéficier en permanence de tous les soins requis par leur état de santé ;

– exhortez les autorités à suspendre immédiatement l'utilisation de tous les dispositifs neutralisants permettant d'envoyer des décharges électriques, jusqu'à ce qu'une enquête exhaustive sur leur emploi et leurs effets ait été menée à son terme.

APPELS À :

Directeur de la prison d'État de Wallens Ridge :

Stan Young, Warden
Wallens Ridge State Prison
PO Box 759, Big Stone Gap
Virginia 24219, États-Unis

Fax : 1 540 523 9622

Formule d'appel : *Dear Warden Young,* / Monsieur le Directeur,

Directeur de l'administration pénitentiaire de l'État de Virginie :

Ron Angelone
Director, Department of Corrections
6900 Atmore Drive
Richmond, Virginia 23225, États-Unis

Fax : 1 804 674 3509

Formule d'appel : *Dear Director,* / Monsieur le Directeur,

COPIES À :

Gouverneur de la Virginie :

The Honourable James Gilmore
Governor of Virginia, State Capitol
Richmond, VA 23219, États-Unis

Fax : 1 804 371 6351

Responsable régional de l'administration pénitentiaire :

Richard A Young
Western Regional Director
Department of Corrections
5427 Peters Creek Road, Suite 350
Roanoke, Virginia 24019, États-Unis

Fax : 1 540 561 7056

Formule d'appel : *Dear Regional Director,* / Monsieur le Directeur,

Responsable de l'administration pénitentiaire de l'État du Nouveau-Mexique (vous pouvez exhorte cet homme à rendre publics les résultats de l'enquête menée par ses services) :

Robert J Perry, Secretary, Corrections Department
PO Box 27116, Santa Fe, New Mexico 87502-0116
États-Unis

Fax : 1 505 827 8220

Vous pouvez également adresser des copies de vos appels, ou envoyer des lettres brèves (moins de 250 mots) faisant état de vos motifs de préoccupation, aux rédacteurs en chef des journaux suivants :

The Editor, *Albuquerque Journal*
7777 Jefferson, NE
Albuquerque, NM 87109, États-Unis
Fax : 1 505 823 3994

Courriers électroniques : opinion@abqjournal.com

The Editor, *Richmond Times-Dispatch*
PO Box 85333, Richmond,
VA 23293, États-Unis
Fax : 1 804 775 8090

COPIES aux représentants diplomatiques des États-Unis dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 15 DÉCEMBRE 1999, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

.a version originale a été publiée par Amnesty International,

Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.

La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -